

en l'honneur de la princesse Cléopa, femme de Théodore le jeune ¹. Son dernier opuscule paraît être le petit compliment qu'il adressa sans doute aussi vers 1456 au prince Démétrius, nouveau despote de Sparte, sur sa réconciliation avec son frère Thomas, despote d'Achaïe ².

Ces morceaux font pressentir l'affaiblissement de l'âge. Cependant on peut croire que, jusqu'à la fin de sa vie, il ne cessa pas de travailler à son ouvrage sur les Lois, puisqu'il est certain que, même dans cette

même Phranza, liv. IV, § 23, sur la mort d'une autre Hélène Paléologue, également nommée en religion Hypomoné. Celle-ci était la fille du prince Thomas Paléologue, veuve du dernier empereur de Serbie, Phranz. II, § 19, et IV, § 1. Elle mourut au monastère de Sainte-Maure, en 1474; son éloge, par conséquent, n'aurait pu être prononcé par Pléthon. Le discours en l'honneur de son aïeule a été publié dans les *Anecdota* de MM. Mustoxidi et Schinas, à Venise, 1816, in-8°. Nous n'avons pu nous procurer ce recueil. Mais le discours lui-même est conservé manuscrit à Paris, sous les nos 1760 et 903; seulement, dans le titre de cette dernière copie, il est attribué à Démétrius de Cydone.

1. Italienne, fille d'un Malatesta, mariée au prince Théodore en 1419 (Dumas, ch. 20, pag. 100), morte en 1433 (Phranza, liv. II, ch. 10). L'oraison funèbre de cette princesse a été éditée par Fülleborn à Leipzig, 1793, in-8°, avec celle de Bessarion par Michel Apostolius, en une petite brochure de quelques pages.

2. Ce petit discours se trouve manuscrit dans plusieurs bibliothèques; il est cité par Allatius *de Georgiis*, dans la Bibl. gr. de Fabricius. Nous l'avons trouvé à Paris, sous le n° 66 du supplément, et dans le ms. rapporté d'Athènes par M. Le Barbier (voir ci-dessus, page iv.) Le titre est, dans l'un: Γεωργίου Γεμιστού προσφωνημάτων, et dans l'autre, celui d'Athènes: Τοῦ αὐτοῦ προσφωνημάτων εἰς τὸν ἕξιον ἡμῶν αὐθέντην καὶ δεσπότην κύριον Δημήτριον Παλαιολόγον τὸν Πορφυρογένητον. Nous le croyons encore inédit. C'est vers la fin qu'on y parle de l'ambassade de Matthieu Asan, et de la joie que doit éprouver de cette issue pacifique le grand empereur de Constantinople (l'empereur Constantin), joie tempérée cependant

grande et prodigieuse vieillesse, il conserva toujours le libre usage de ses facultés ¹.

Nous le voyons jusqu'à ses dernières années exercer paisiblement ses fonctions judiciaires à Mizithra ², environné de la considération publique, objet d'une sorte de culte pour un cercle choisi de disciples qui se pressaient autour de lui. Il fut emporté par une courte maladie ³, laissant deux fils, à qui Bessarion écrivit pour les consoler ⁴. L'Église lui donna une tombe ⁵, et il fut honoré de plusieurs oraisons funèbres, dont deux nous sont parvenues ⁶.

L'année de sa mort est incertaine. Précéda-t-elle ou suivit-elle la chute de l'Empire ? Car on sait qu'après la prise de Constantinople, la Morée, tributaire, mais non sujette des Turcs, conserva encore pendant quelques années ses princes Paléologues et une ombre d'existence nationale. Ainsi ce grand malheur, tout en affligeant la vieillesse de notre philosophe, n'eût rien

par le regret de n'avoir pas mieux réglé tout d'abord le partage des principautés et fait à Démétrius une meilleure part. Voir Chalcondyle, liv. VII, pag. 374, ed. Bonn.; Phranz. liv. III, ch. 1.

1. Ces détails et quelques-uns de ceux qui suivent sont empruntés aux deux oraisons funèbres dont nous allons parler.

2. Voir ci-dessus, pag. xx, not. 1, et l'Append., p. 377.

3. Oraison funèbre, pag. 381 et 393.

4. Voir ci-dessus, pag. xii, not. 3, et l'Append., pag. 404.

5. Voir ci-après, pag. LXXXVII, suiv.

6. Par Jérôme Charitonyme et Grégoire le Moine. Voir ces deux morceaux dans notre Appendice, pièces XIII et XIV; et sur la vie de Jérôme ou Hiéronyme, Charitonyme ou Christonyme, le même sans doute que Hermonyme de Sparte, un des plus anciens professeurs de grec à Paris, consulter Fabricius, t. XII, p. 102, sqq. ed. Harl. dont l'article a été rectifié à tort par l'éditeur, t. XI, p. 635, not. Quant à Grégoire le Moine, Γρηγόριος ὁ μοναχός, il n'est pas connu, et probablement il méritait peu de l'être.

changé à sa position, et ce que nous avons dit de ses dernières années s'explique dans l'une et l'autre hypothèse. Attachons-nous donc au seul document authentique que nous ayons¹ pour fixer le terme de sa vie. George de Trébizonde, dans son livre sur la comparaison de Platon et d'Aristote, dirigé en grande partie contre Pléthon, le fait mourir presque centenaire², trois ans avant l'époque où il écrivait. C'est cette époque qu'il s'agit d'établir.

Apostolo Zeno, dans ses curieuses recherches sur la biographie de quelques savants italiens de ce temps-là³, suppose que l'ouvrage de George de Trébizonde fut écrit à Rome et devint même la cause principale de la disgrâce qui lui fit quitter cette ville en 1453. Mais cela n'est pas possible : car dans une note autographe citée par Zeno lui-même, il attribue son malheur à une autre cause, à ses commentaires sur l'Almageste⁴, et dans l'ouvrage même qui nous occupe, il

1. Nous ne pouvons regarder comme authentique la petite note anonyme dont nous parlerons pag. XLIII : nous sommes loin pourtant de la mépriser, et, bien que dépourvue d'autorité, elle nous servira à contrôler nos conjectures.

2. *Compar. Plat. et Arist. lib. III, cap. penult.* « Centum enim pene misera ætate annos complevit. » Plus haut il avait dit : « Antea quam mortem obiisset, jam fere triennio. » Voir ci-dessus, pag. XVI, not. 1.

3. *Dissertationi Vossiane*, t. II, p. 21, sqq.

4. A la fin d'un manuscrit autographe de sa traduction de l'Almageste, conservé à la bibliothèque de Milan : « Pontifex summus Nicolaus V volumen traducendum mense martii tradidit, et mense decembris anni ejusdem et librum traductum et commentarios vidit absolutos, propter quos postea me destruxit. » *Dissert. Voss.* t. II, p. 13. L'année désignée dans cette note ne peut être que 1452. Le mécontentement du pape provint sans doute de la négligence et de l'infidélité du travail. Cette traduction, au reste, ne

fait allusion à des faits plus récents ¹ ; il cite lui-même deux autres de ses écrits, composés notoirement à Naples pendant son exil ² ; il se représente pauvre, infirme, persécuté, accablé de chagrin et de misère ³, ce qu'il n'eût point fait avant sa disgrâce, étant secrétaire du pape Nicolas V. Il résulte enfin d'un examen plus attentif de cet ouvrage qu'il fut composé à Naples, lorsque l'auteur songeait à quitter cette

parut que longtemps après, à Venise, en 1527, avec d'amples et encore insuffisantes corrections par Luc Gaurico de Naples.

1. Il y parle en plusieurs endroits de Constantinople au pouvoir des Turcs comme d'un fait accompli depuis quelque temps, et, au liv. III, ch. 8, il loue la belle conduite du cardinal Isidore de Russie, qui, lors du siège de cette malheureuse ville, tint bravement sa place auprès de l'empereur pendant le dernier assaut, et fut fait prisonnier, heureusement sans avoir été reconnu (voir Chalcocondyle, liv. VIII, p. 399, ed. Bonn.) Il représente ce même cardinal, après sa captivité, de retour à Rome, et dans un état de fortune plus que modeste, trouvant encore dans sa noble indigence les moyens de se faire chérir par ses bienfaits : « Et nunc, quamvis
« in summa inopia, si suam dignitatem consideres, vivat, magni-
« tudine famen animi plura solus indigentibus largitur quam cæ-
« teri pene omnes. » Ces seuls mots *et nunc* annoncent une époque postérieure au moins d'une ou deux années aux faits qu'on rapportait tout à l'heure.

2. Au liv. II, ch. 18, il parle de son commentaire sur le *Centiloquium* de Ptolémée, et au livre III, avant-dern. chap., il rappelle sa Défense des Problèmes d'Aristote, ou plutôt la défense de sa propre traduction des Problèmes contre les critiques de Gaza. Or, de l'aveu même de Zéno, p. 14 et 20, ces deux ouvrages furent composés à Naples et dédiés au roi Alphonse.

3. Liv. II, ch. 8 : « Neque laborem senes agrotique recusaverim-
« mus. » Liv. III, ch. 18 : « Senex, agrotus, magno laborum numero
« et paupertate oppressus. » Liv. III, ch. 19 : « Sed si autoritate
« non persuasero, Græcus à Græcis, Cretensis à Thracibus aut à
« Scythis, voluptatis inimicus à voluptatis amicis, veritatis filius
« à falsitatis parentibus, tenuis à locupletibus amicis, privatus à
« summa dignitate, notatus, oppugnatus. »

ville pour Venise ¹, où en effet il vint s'établir après la mort du roi Alfonso son bienfaiteur. Or, la date de son arrivée à Venise est connue : un document certain la fixe à 1459 ². C'est donc entre 1453 et 1459 qu'il faut fixer la composition de son ouvrage. Aussi vers la fin de son troisième livre ³, fait-il allusion à Démé-

1. Au liv. III, ch. 11 et 12, il s'étend avec une complaisance affectée sur les louanges de Venise : pas un mot de Naples, et quant à Rome, il en parle comme d'un pays qu'il n'habite plus.

2. Vies des doges de Venise, dans le grand recueil de Muratori, t. XXII, col. 1167, passage cité par Zeno, *Diss. Voss.* t. II, p. 12. On y lit, sous la date de 1459 : « Venne d'agosto in questa terra « Giorgio Trabesonzio, e presentò al Doge il libro di Platone de « *Legibus*. » Il n'en résulte pas que la traduction des Lois de Pléthon soit de cette année : au contraire elle avait été faite à Rome par ordre de Nicolas V, à qui d'abord elle avait été dédiée. George, mécontent du pape, changea la dédicace. Il y conserva cependant un bel éloge de Platon, que Bessarion lui reproche, *Adv. calumn. Platonis*, lib. V : « Reliquum est ut ipsum adversarium audiatis « laudantem Platoni doctrinam, mores, etc., ita ut virtutes Pla « tonis quas prædicavit et... commendavit, nunc neget. » Assurément ce reproche semble fondé. Mais ce que Zeno n'a pas assez remarqué, c'est que du passage même qu'on vient de citer, il résulte que l'ouvrage contre Platon est postérieur à ce morceau de préface en son honneur. Il semble que l'auteur ait pris plaisir à rétracter son éloge arraché par les circonstances à sa haine originelle : « Ita ut ex adolescentia Platonem oderim, » dit-il dans le dernier ouvrage, liv. III, ch. 4; et c'est sans doute pour expliquer ou atténuer cette contradiction qu'au chapitre II du même livre il consent à louer une pensée, une seule, de Platon, sur la fusion des trois formes de gouvernement, pensée qu'il applique précisément à la république de Venise pour vanter son excellente constitution.

3. Chap. avant-dernier : « Nam librum quem de his rebus com « posuit... ne publice legeretur et multis officeret, a Peloponnesi « principe Demetrio, sicut fertur, ereptus celatusque est. Quare « nisi diligenter ab iis qui similibus rebus præsumunt, quæsitus igni « tradatur, scio quid dico,... major clades generi humano futura est « quam Machumetus invenit. » Ces mots, « ab iis qui similibus rebus

trius, comme étant encore sur le trône du Péloponnèse, et ce prince cessa de régner en mai 1460¹. Pléthon, mort trois ans auparavant, aurait donc achevé sa vie entre 1450 et 1456. Une note anonyme d'un manuscrit de Munich fixe sa mort au mois de juin 1452, il n'y a point d'objection valable à y opposer; et s'il est vrai qu'il mourut presque centenaire, nous avons eu raison de le faire naître vers l'an 1355².

Nous avons dit qu'en 1460 Démétrius fut détrôné. Ménagé cependant comme beau-père du sultan, il fut transféré à Andrinople pour y finir ses jours dans une sorte de demi-captivité, qu'il ne sut même pas rendre honorable³. Sa femme dut suivre la sultane sa fille à Constantinople⁴. Ici commence une ère nouvelle dans

« presunt, » et ceux-ci, « scio quid dico, » semblent une dénonciation indirecte et une demande de destruction du livre proscrit, adressée au patriarche Gennadius, que George de Trébizonde ne pouvait interpellier ouvertement à cause du schisme.

1. Les Bénédictins, dans l'Art de vérifier les dates, éd. 1770, pag. 391, disent 1458, mais par erreur.

2. C'est la note sans nom d'auteur, il est vrai, et sans origine connue, que nous trouvons indiquée au ms. 495 de Munich (fonds d'Augsbourg), fol. 50 : Μην. Ιουν. κα' Νιε' ἐτελεύτησεν ὁ διδάσκαλος ὁ Γόμοστος [sic] ἡμέρα δευτέρα, ὥρα α' τῆς ἡμέρας. « Le docteur « Gemistus est mort le 26 juin de la 15^e indiction, un lundi, à la « première heure du jour. » Or le 26 juin n'a pu tomber un lundi qu'en 1452, si l'on veut que ce soit une quinzième année d'indiction. C'est donc à cette date qu'il faut s'attacher.

Cela lui donne, comme nous l'avons dit, environ quatre-vingt-deux ans à l'époque du concile de Florence. Tiraboschi, et d'après lui M. Walz, dans sa préface à un ouvrage de rhétorique attribué à Pléthon (Collection des rhéteurs grecs, tom. VI), ont préféré l'année 1451, faute de connaître la note de Munich.

3. Phranza, liv. xiv, § 16, p. 396, ed. de Bonn.

4. Phranza, *ibid.*, § 18, p. 405. *Chronicon Breve*, à l'année 1460. Gennadius, épître à Joseph l'Exarque, passage cité plus bas.

l'histoire du livre de Pléthon, et, pour la connaître, nous n'avons plus qu'à laisser parler le patriarche Gennadius dans sa lettre à Joseph l'Exarque ¹.
 « Après la mort de Gémistus, dit-il, son livre passa
 « entre les mains de ceux qui gouvernaient le Pélo-
 « ponèse ². Dès qu'ils en eurent pris connaissance, ils
 « résolurent de me l'envoyer, et ils résistèrent aux
 « instances de ceux qui demandaient à en prendre des
 « copies ³. Néanmoins, les circonstances ne leur per-
 « mettant pas d'exécuter immédiatement leur pro-
 « jet, ils conservèrent le volume, et plus tard, la

1. Voir à la fin de ce volume, p. 412 et suivv. Le vrai nom de Joseph l'Exarque nous est donné par le ms. de Paris 1294, écrit tout entier de la main de Gennadius lui-même. Renaudot, dans son article sur Gennadius, reproduit dans la *Bibl. gr. de Fabricius*, t. XI, p. 349, éd. Harl. et Boivin le Jeune, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr. tom. II*, l'appellent Jean l'Exarque, trompés par le ms. 1289, où le nom est écrit en abrégé, Ἰω', ce qui en effet signifierait Jean plutôt que Joseph, et de ces deux savants l'erreur a passé à Fabricius et à tous ceux qui l'ont copié. Avouons cependant que le prénom de Jean se trouve aussi dans quelques manuscrits étrangers, toujours par suite de cette malheureuse abréviation, qui aura trompé les copistes. Ce Joseph est le même à qui Gennadius adresse plusieurs de ses traités sur la Providence, dans le ms. 1294, et nous apprenons par le titre d'un de ces traités que c'était un moine de Thessalonique. Quant à sa qualité d'exarque, nous aurons occasion d'en parler ailleurs, pag. XLVIII, not. 2.

2. S'il fallait prendre à la lettre le passage de George de Trébizonde, rapporté ci-dessus, p. XLII, not. 3, ce ne serait point le hasard qui aurait fait tomber cet ouvrage, après la mort de l'auteur, entre les mains de Démétrius. Le prince, sans doute par un motif religieux et dans l'intérêt de la foi, s'en serait emparé d'autorité : « Ereptus celatusque est. »

3. Cela explique pourquoi il s'est conservé si peu de fragments de cet ouvrage en dehors des quelques débris rassemblés dans notre édition et qui proviennent tous ou presque tous de l'exemplaire original.

« suite des mêmes circonstances leur donna lieu de
« me l'apporter eux-mêmes¹. A l'ouverture du livre,
« quelle ne fut pas ma douleur, etc. » Ici Gennadius
donne une analyse du Traité des Lois, ou plutôt
une simple indication des matières, parfaitement con-
forme à la table et aux fragments que nous possé-
dons. Il hésita d'abord si, sur les simples titres des
chapitres, il ne condamnerait pas l'ouvrage entier.
Il se décida pourtant à le lire d'un bout à l'autre pour
juger en parfaite connaissance de cause. « Cette lec-
« ture, dit-il, m'occupa quatre heures, et je vis com-
« ment le texte répondait aux promesses des titres.
« En même temps, je me sentis agité par une foule de
« sentiments divers. Je riais d'un tel excès d'absurdité;
« je gémissais sur la perte de cette âme autrefois chrê-
« tienne; je détestais la malice des démons qui, en
« l'éloignant des sentiers de la grâce, l'avaient préci-
« pitée dans l'erreur. Et puis je maudissais la folle im-
« piété dont le monde fut esclave pendant tant de siè-
« cles, et je remerciais Dieu de nous en avoir délivrés.
« Je déplorais enfin le malheur, la honte, l'opprobre
« de notre nation. Fallait-il, hélas! à tant de maux
« ajouter ce comble! Fallait-il que tout l'honneur des
« lettres grecques reposât sur la tête d'un seul homme,
« et que tel fût pour cet homme le fruit d'une si longue
« vie et de tant d'études!... Je m'affligeais de voir un
« vieillard perdre tant de peine à choisir et à combiner
« des mots pour en revêtir de si détestables idées: on
« eût dit d'un habile artiste consumant sur une matière
« vile et fragile le talent dont il pouvait faire un noble

1. Voir ci dessus, p. XLIII, not. 4.

usage... Et quand, après cette lecture, pour la résumer dans ma pensée, j'eus repassé les titres et les préambules, mes yeux se remplirent de larmes,...

et, comme si je parlais à Pléthon lui-même, comme s'il comparaisait devant moi pour entendre sa sentence : Insensé, lui dis-je, il n'y a qu'une loi, qu'une règle de la société humaine, c'est la doctrine sainte.

Et toi, l'abandonnant pour de coupables systèmes, tu oses t'ériger en législateur ! Mais qui donc as-tu pensé séduire, etc. »

Il poursuit avec l'éloquence de la conviction, et nous regrettons de ne pouvoir ici donner en entier ce morceau remarquable. Par les grandes idées qu'il expose sur Dieu, sur la religion, sur les lois éternelles de la morale, ce passage seul justifierait la résolution que nous avons prise d'insérer la lettre tout entière à la fin de notre volume.

« Après avoir ainsi, ajoute-t-il ¹, fait le procès à l'auteur, je refermai le volume, et le renvoyai à l'auguste princesse, en lui mandant de le jeter au feu ; mais elle me le renvoya à son tour, en me marquant que c'était à moi qu'il appartenait à tous les titres d'exécuter la condamnation. » On voit par cette phrase que la princesse, épouse de Démétrius ², avait joué un très-grand rôle dans cette affaire ; et c'est là ce qu'entend l'auteur anonyme dont nous publions la complainte oratoire sur la perte du

1. Lettre à Joseph l'Exarque, pag. 478.

2. C'était la princesse Asanina, fille de Paul Asan, d'une famille puissante à la cour. Son père l'avait mariée furtivement au prince Démétrius, malgré la volonté impériale, en 1441 : voir Phranza, liv. II, § 18. Elle mourut peu de temps après son mari, vers 1471 : *ibid.* liv. IV, § 23, pag. 449, éd. Bonn.

livre de Pléthon, quand il attribue ce malheur à une intrigue de femme ¹.

Gennadius continue ² : « Je voulus alors essayer d'en conserver du moins quelques parties, celles qui se rapportaient aux sciences physiques, à la logique ou à d'autres matières semblables. Mais après un nouvel examen, je reconnus qu'aucune partie ne pouvait échapper à la censure, non-seulement à cause du paganisme qui dominait tout l'ensemble, mais aussi parce que l'erreur se glissait partout dans les détails. »

Ici sont relatées plusieurs propositions étranges en morale, ou évidemment hostiles au christianisme, qui se trouvaient répandues dans le corps de l'ouvrage, et dont quelques-unes subsistent dans les morceaux qui nous restent. La conséquence fut que Gennadius livra tout au feu, à l'exception de quelques feuillets conservés comme pièces de conviction ³.

1. Plainte d'un Anonyme, à la fin de ce volume, p. 410 : « Je sais (c'est Pléthon qu'on y fait parler) comment s'est ourdie cette trame contre mon livre, par les relations d'un homme superstitieux (Démétrius) et de son sérail (c'est-à-dire, de la princesse Asanina et de son entourage) avec un fourbe aussi méchant qu'ignorant (Gennadius). » Cette opinion sur les sentiments hostiles de la princesse avait germé de bonne heure dans la tête de Pléthon lui-même; et nous pensons que c'était elle qu'il soupçonnait d'avoir excité Gennadius contre lui. C'est ainsi du moins que nous entendons ces mots de sa réplique à son adversaire, pag. 60 de l'édition de M. W. Gass : « Tu ne rougis pas de te vanter de l'influence d'une femme, » littéralement d'une « femmetette, » οὐδ' αἰσχύνῃ ἐπὶ γυναίου πλεονεκτήματι μέγα αὐχῶν, et il ajoute : καὶ τούτου πορνιδίου τινός, expression bien irrévérencieuse, ne fût-elle même pas appliquée à une princesse.

2. Lettre à Joseph l'Exarque, pag.438.

3. C'est lui-même qui nous l'apprend dans une note en marge